



REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de

Pressagny l'Orgueilleux

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du **24 octobre 2024 à 19h00** - Date de convocation : **17 octobre 2024**

Président : **Monsieur Pascal MAINGUY, Le Maire**

Secrétaire de séance : **Monsieur Marc WECKSTEIN**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	13

Membres présents à la séance : Mmes, MM. MAINGUY, DESCHAMPS, GILLET, GLEIZES, INIGO, LE LAN-LE LUYER, MAGNAUDEIX, WECKSTEIN, formant la majorité des membres en exercice

Membres absents excusés ayant donné pouvoirs : Mmes, MM. LOCHON (pouvoir à Mme LE LAN-LE LUYER), VAUZOU (pouvoir à Mme GLEIZES), CARRIER (pouvoir M. MAINGUY), GUION (pouvoir à Mme DESCHAMPS), ANDRIEUX (pouvoir à M. WECKSTEIN)

VOTE DES SUBVENTIONS – DL 47/2024

Pascal MAINGUY propose d'attribuer une subvention de 600 € à l'association « Maison Pour Tous » afin de couvrir le coût de divers équipements.

Pascal MAINGUY propose d'attribuer une subvention de 100 € à l'association Normande de Mémoire Militaire à titre de dédommagement pour sa participation gracieuse à la célébration de la libération de la commune.

Vote : Unanimité

Le Maire, Pascal MAINGUY

